

## Positionnement de la CFTC Fonction Publique sur l'expérimentation de la semaine de 4 jours

L'ensemble des Fédérations **CFTC** de la Fonction Publique se positionne sur la semaine de 4 jours, qui peut offrir des opportunités d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle en permettant de bénéficier d'un jour de repos supplémentaire par semaine. Toutefois, il est essentiel de veiller à ce que cette réforme soit mise en place dans des conditions justes et bénéfiques pour tous.



Pour commencer, nous insistons sur le fait que la semaine de travail sur quatre jours doit être adoptée sur une **base de volontariat**. Chaque salarié doit avoir la liberté de choisir et la possibilité de revenir à une organisation plus traditionnelle à tout moment. Cette flexibilité est cruciale pour répondre aux différents besoins individuels.

Ensuite, nous devons être particulièrement **vigilants sur l'impact** de cette nouvelle organisation vis à vis de la réduction du Temps de Travail (RTT) et du télétravail. Il est primordial que cette expérimentation ne conduise pas à des sacrifices d'**acquis sociaux**.

Un bilan est prévu à l'été 2025 pour évaluer cette expérimentation et envisager son éventuelle pérennisation ou extension. Nous regrettons que des **consultations approfondies** n'aient pas eu lieu avant la mise en œuvre de cette réforme.

Il est également crucial de s'assurer que la réduction du nombre de jours travaillés n'entraîne pas une augmentation trop importante de la charge de travail quotidienne. Des études montrent que des journées de travail plus longues peuvent accroître les risques de fatigue et de stress, ce qui pourrait nuire à la **santé physique et mentale des agents** à long terme.

La réussite de cette transition vers une semaine de travail de quatre jours repose sur une **approche collaborative et une évaluation continue**, prenant en compte les spécificités de chaque secteur d'activité. Une mise en œuvre prudente, respectueuse de la santé et du bien-être des salariés, est indispensable pour garantir le succès de cette réforme.

La **CFTC** reste à votre écoute pour toute question ou suggestion concernant cette expérimentation. Nous espérons que nos recommandations seront prises en compte et que cette réforme se traduira par une **amélioration des conditions de travail pour tous**.

### Contacts CFTC :

#### Fédération CFTC des Agents de l'Etat

Didier Lenfant. Tél : 06.03.15.28.23. Courriel : [cftcfae@free.fr](mailto:cftcfae@free.fr)

#### Fédération CFTC des Collectivités Territoriales

Tél : 01.57.40.88.52, Courriel : [ffptcftc@gmail.com](mailto:ffptcftc@gmail.com)

#### Fédération CFTC Santé Sociaux

Sylvie Dussan, Tél : 06.33.55.66.33. Courriel : [sdussan@cftc-santesociaux.fr](mailto:sdussan@cftc-santesociaux.fr)